

Disbon 404 Acryl-BodenSiegel



Revêtement à base de méthacrylate, mono-composant, renforcé en fibres de carbone, pour sols et cuves de récupération d'huile - intérieur et extérieur.

Emissions réduites, testé et contrôlé substances nocives TÜV.

Description de produit

Domaine d'utilisation

Revêtement de protection pour sols minéraux à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que pour chapes d'asphalte dur soumises à des charges normales à l'intérieur.
Revêtement agréé pour les cuves et bacs de récupération en bâtiment fermé pour le stockage de fuel EL, d'huile moteur et d'huile pour engrenage non utilisées, d'huiles pour transformateurs (huile isolante) ainsi que d'huile hydraulique.

Propriétés

- Résistance aux chocs élevée
- Très facilement nettoyable
- Très bonne résistance à l'abrasion
- Faible usure
- Résistant aux rayons UV
- Résistant aux intempéries
- Élastique
- Résistant à l'huile
- Respectueux de l'environnement, car diluable à l'eau

Testé d'après les critères de test AgBB pour les émissions COV issues des produits de construction intérieurs. Le schéma d'évaluation de l'AgBB (Comité pour l'évaluation sanitaire des produits de construction) a été validé par les autorités responsables de la santé et de l'environnement concernant l'utilisation de matériaux de construction en zones sensibles comme par ex. les espaces de vie.

Matériau de base

Dispersion méthacrylate

Teintes

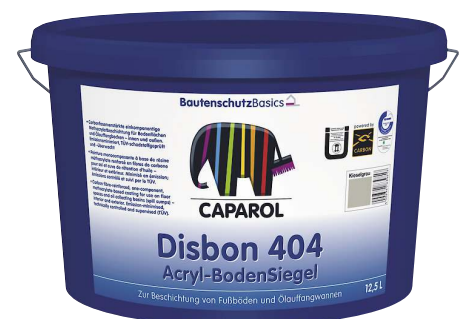
- **Standard**
Seau plastique 12,5 l : Gris clair, gris silice, gris béton, gris pierre
Seau plastique 2,5 l, 5 l : Gris clair, gris silice, gris pierre
Teintes spéciales sur demande.
- **ColorExpress**
Disponible dans plus de 28 000 teintes du nuancier Color Express.
Des teintes exclusives peuvent être créées avec les teintes de la collection FloorColor Plus. Selon la teinte, les base 1, base 2 ou base 3 peuvent être mélangées via les stations Color Express.

Des différences de couleur et des formations farineuses peuvent apparaître en cas d'exposition aux rayons UV et aux intempéries.

Les colorants organiques (dans le café, le vin rouge ou les feuilles des arbres par ex.) ainsi que divers produits chimiques (les désinfectants et les acides, entre autres) peuvent entraîner des modifications de la teinte. Les propriétés du produit restent cependant intactes.

Degré de brillance

Mat satiné



Stockage	Au frais, au sec et à l'abri du gel. Stable au stockage pendant min. 2 ans, dans son emballage d'origine non ouvert. En cas de températures inférieures, stocker le produit à env. 20 °C avant l'application.	
Données techniques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Densité: Env. 1,3 g/cm³ ■ Epaisseur du film sec: Env. 45 µm/100 ml/m² ■ Facteur de résistance à la diffusion µ (H₂O): Env. 2.500 ■ Abrasion selon Taber (CS 10/1000 U/1000 g): 190 mg/30 cm² ■ Allongement à la rupture selon DIN 53504: Env. 40 % 	

Application

Supports appropriés	<p>Supports minéraux tels que béton, chape, enduit, maçonnerie, chapes d'asphalte dur à l'intérieur et sols présentant d'anciennes couches de peinture bien adhérentes sans plastifiants.</p> <p>Le support doit être adhérent, non déformable, solide et exempt de poussières, d'huiles, de graisses, de traces de caoutchouc et autres substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence. Les propriétés de revêtement des masses d'égalisation à base de ciment et plastifiées doivent être testées et des essais sur les surfaces à traiter doivent être réalisés si besoin. La résistance à la traction en surface du support doit être $\geq 1,0$ N/mm². Les supports doivent avoir atteint leur équilibre hygroscopique :</p> <p>Chape de béton et de ciment : max. 5 % en poids Chape anhydrite : max. 1 % en poids Chape magnésite : 2-4 % en poids Chape xylolithe : 4-8 % en poids</p> <p>Les chapes d'asphalte dur ne peuvent être peintes qu'à l'intérieur. Elles doivent correspondre au moins à la classe de durcisseur IC 15 et ne peuvent pas se déformer aux températures et charges mécaniques indiquées. Tous les supports doivent être suffisamment inclinés afin d'exclure toute eau stagnante.</p>	
Préparation du support	<p>Préparer le support par les mesures appropriées, afin qu'il réponde aux exigences. Retirer les revêtements et les couches de peinture non adhérents des surfaces déjà traitées.</p> <p>Nettoyer les couches de peinture mono-composantes bien adhérentes et les anciennes couches de peinture à dispersion sans plastifiants bien adhérentes. Nettoyer, poncer ou imprégner les couches de peinture à 2 composants bien adhérentes et rigides avec Disbon 481 EP-Uniprimer. Colmater les éclats et les imperfections du support au niveau de la surface avec les mortiers Disbocret®-PCC-Mörteln.</p>	
Préparation du matériau	Le produit est prêt à l'emploi. Mélanger soigneusement avant l'application.	
Méthode d'application	Le produit peut être appliqué à la brosse, au rouleau ou par projection (appareil Airless, sans filtre, taille de buse 0,013–0,015").	
Système de couches	<p>Supports minéraux</p> <p>Couche de fond (intérieur) Avec Disbon 404 Acryl-BodenSiegel, dilué avec 30 % d'eau. Sur les chapes en asphalte dur, la couche de fond n'est pas nécessaire.</p> <p>Couche de fond (extérieur) Avec CapaSol LF Konzentrat, dilué à l'eau dans une proportion de 1 : 2 ou OptiGrund non dilué.</p> <p>Revêtement</p> <p><i>Supports exempts de fissures</i> Recouvrir avec deux couches de Disbon 404 Acryl-BodenSiegel non dilué.</p> <p><i>Supports fissurés</i> Appliquer une couche. Maroufler le tissu approprié dans la couche humide (ex : Sté Kobau, Glasgitter-Gewebe 5/5, chevauchement de 5 cm min.), appliquer une couche intermédiaire. Les fissures isolées peuvent être recouvertes avec des bandes de tissu (15-20 cm de largeur) dans le sens de la fissure. Une fois la couche intermédiaire sèche, appliquer une couche de finition.</p> <p><i>Revêtement de cuves de récupération d'huiles</i> Sur les réservoirs d'huile, il faut au moins appliquer une couche de fond et deux couches de finition non-diluées. Respecter la consommation minimale (950 ml/m²). Afin d'éviter les imperfections, appliquer des couches successives de différentes teintes. Afin d'identifier les différentes couches, appliquer la 2^{ème} et la 3^{ème} couche de sorte qu'une bande d'1 cm de large correspondant à la couche précédente reste visible. Après la mise en peinture, écrire la date, le nom du produit et celui de l'applicateur sur une plaque et la fixer au mur dans un endroit bien visible. Ces plaques peuvent être commandées chez Caparol.</p>	
<p>Remarque : Pour le revêtement de cuves de récupération d'huile, aucune teinte ColorExpress ne peut être utilisée.</p>		

Finitions alternatives

Semis de paillettes

Parsemer Disboxid 948 Color-Chips dans la couche fraîche, puis réaliser une finition lisse ou antidérapante sur la surface.

Finition lisse

Appliquer Disbothan 446 PU-Klarschicht sur la surface à l'extérieur ou Disbon 405 Klarsiegel à l'intérieur.

Finition antidérapante

Sur surfaces à l'extérieur :

Disbothan 446 PU-Klarschicht : 100 % en poids

Disboxid 942 Mischquarz : 3–5 % en poids

Disbocolor 499 Verdünner : Env. 5–10 % en poids

ou

Disbothan 446 PU-Klarschicht : 100 % en poids

Ballotini Glaskugeln* 1619 : 10 % en poids

Disbocolor 499 Verdünner : 5–10 % en poids

A l'intérieur :

Disbon 405 Klarsiegel : 100 % en poids

Disbon 947 Slidestop : 3 % en poids

*** Source d'approvisionnement : Société Potters Ballotini GmbH Morschheimer Str. 11, 67292 Kirchheimbolanden, Tél. 06352-7044-0 ; Fax 06352-7044-44 Prescriptions officielles pour la mise en peinture des cuves de récupération d'huile**

Domaine d'application

- Le matériau de revêtement est adapté pour la mise en peinture de surfaces en béton, enduits et chapes, de cuves et bacs de récupération à l'intérieur de bâtiments fermés et en plein air pour le stockage de fuel EL d'après DIN 51 603-1
- Huiles de moteurs à combustion non utilisées
- Huiles pour engrenage automobile non utilisées ainsi que
- Mélanges d'hydrocarbures saturés et aromatiques avec une teneur en aromatique < à 20 % en poids et un point d'inflammation < à 55 °C₂, ex : huiles isolantes pour transformateurs, huiles hydrauliques telles que l'huile Shell Diala Öl D de Schell AG et les huiles hydrauliques suivantes : NUTO H 46 de Esso AG, Shell Tellus Öl 46 de Shell Allemagne AG, Aral Vitam GF 46 de Aral AG, Energol HLP-HM 46 de BP Oil Allemagne GmbH.

Lors de l'application des produits de revêtement dans les cuves et bacs de récupération, observer les dispositions de l'agrément général de l'autorité allemande compétente en matière de construction. L'agrément général de l'autorité allemande compétente en matière de construction est disponible auprès du fabricant.

Condition préalable concernant les bâtiments :

Empêcher les fissures et fentes de retrait dans les parois et sur la semelle des cuves de récupération et des bacs de récupération via des mesures de protection (ex : dentelure, armature, ancre ou autres). Tenir compte du risque de « pression de liquide ». Les joints de dilatation ne sont pas autorisés sur les cuves et bacs de récupération. Les surfaces en béton, enduits et chapes doivent être adhérents et exempts d'imperfections. Réaliser les bords intérieurs comme des creux. Enduits et chapes doivent adhérer fermement aux éléments de construction portants, parois et semelle. Votre surface ne peut pas être lissée à la truelle en acier, mais doit être ribbée avec une taloche en bois. Un poudrage ultérieur avec du ciment n'est pas autorisé. Les passages tubulaires au-dessous du niveau de liquide maximal possible dans les bacs et cuves de récupération ne sont pas autorisés.

Les maçonneries telles que les surfaces en béton, qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus, doivent être recouvertes d'un enduit de ciment adhérent. Les surfaces en béton, enduits et chapes doivent être réalisés depuis 28 jours minimum et être secs, avant de pouvoir être peints. Pour la qualité du support, les dernières versions des normes et directives suivantes sont applicables : Béton : DIN EN 206-1 : 2001-07, DIN 1045-2 : 2001-07, DIN 1045-3 : 2001-07
Enduit : DIN EN 998-1 : 2003-09 et DIN V 18 550 : 2005-04, - groupe de mortier CS IV ou P III
Chape : DIN EN 13813 : 2003-01 et DIN 18 560-3 : 2006-03, tableau 1 - classe de résistance C25/F4 en combinaison avec DIN 18 560-1 : 2004-04, alinéa 7.5
Eviter toute exposition à l'eau du dos du revêtement. Si des eaux souterraines, d'infiltration ou autres peuvent pénétrer la construction par le côté arrière, celle-ci doit être étanchéifiée en conséquence. Dans ce domaine la norme DIN 18195-4 s'applique : 200-08 Etanchéité des constructions, étanchéité contre l'humidité du sol (eau capillaire, de rétention) et eau d'infiltration non stagnante sur panneaux de sol et murs, mesures et réalisation. Une couche de Disbon 404 Acryl-BodenSiegel ne peut être appliquée que lorsque les conditions précitées concernant la construction sont réunies, car le revêtement ne sera efficace que dans ces conditions.

Remarque : Le revêtement ne résiste pas aux biocarburants.

Consommation

Revêtement du sol	
Couche de fond (intérieur)	
Disbon 404 Acryl-BodenSiegel	Env. 150–200 ml/m ² Dilué avec 30 % d'eau
Couche de fond (extérieur)	
CapaSol LF Konzentrat	Env. 150–200 ml/m ² Dilué à l'eau dans une proportion de 1:2
Revêtement	
Disbon 404 Acryl-BodenSiegel	Min. 2 x 200 ml/m ² Consommation plus élevée en cas de marouflage de tissu.
Finitions	
Semis de paillettes Disboxid 948 Color-Chips	Env. 30 g/m ²
<i>Finition lisse (extérieur)</i> Disbothan 446 PU-Klarschicht	Env. 150 ml/m ²
Finition lisse (intérieur) Disbon 405 Klarsiegel	Env. 130 ml/m ²
Finition antidérapante (extérieur) – avec sable de quartz Disbothan 446 PU-Klarschicht Disboxid 942 Mischquarz Disbocolor 499 Verdünner	Env. 150 ml/m ² Env. 5-8 g/m ² Env. 8–15 ml/m ²
Disbothan 446 PU-Klarschicht Ballotini Glaskugeln 1619 Disbocolor 499 Verdünner	Env. 150 ml/m ² Env. 15 g/m ² Env. 8–15 ml/m ²
<i>Finition antidérapante (intérieur)</i> Disbon 405 Klarsiegel Disbon 947 SlideStop	Env. 130 ml/m ² Env. 4 g/m ²
Revêtement sur cuves de récupération d'huile	
Couche de fond	Env. 150–200 ml/m ² Dilué avec 30 % d'eau
Couche intermédiaire	Env. 400 ml/m ² non dilué
Couche de finition	Env. 400 ml/m ² non dilué


Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.

Conditions d'emploi	Température ambiante, du produit et du support : Min. 5 °C. L'humidité relative de l'air ne peut pas dépasser 80 %. La température du support devrait toujours être supérieure de 3°C min. à celle du point de rosée.
Temps d'attente	A 20°C, respecter un temps d'attente de 5 heures min. entre les couches. Pour des revêtements conformes aux contrôles AgBB, 24 heures minimum. Avec Disbon 404 Acryl-BodenSiegel et Capafloor 405 Klarsiegel, produit recouvrable après env. 5 heures ; avec Disbothan 446 PU-Klarschicht après env. 1 jour. En cas de températures supérieures, ces délais diminuent ; en cas de températures inférieures, ces délais augmentent.
Séchage/Temps de séchage	A + 20 °C et avec une humidité relative de l'air de 60 %, produit accessible après env. 5 heures. Résistant aux charges mécaniques après env. 3 jours. En cas de températures inférieures, ces délais s'allongent en conséquence.
Nettoyage des outils	Immédiatement après l'emploi et, en cas d'interruptions prolongées, à l'eau ou à l'eau chaude savonneuse.

Conseil

Certificats allemands	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1-1077 Agrément général de l'autorité allemande compétente en matière de construction pour revêtements de cuves et bacs de récupération MPA Karlsruhe ■ 1-1157 Contrôle d'antidérapance R10 Institut professionnel, St. Augustin ■ 1-1158 Contrôle d'antidérapance R10 Institut professionnel, St. Augustin
Nettoyage et entretien	Observer les instructions de nettoyage et recommandations d'entretien générales pour sols Disbon. Les recommandations d'entretien spécifiques au produit sont disponibles auprès du Service Clients de Caparol.
Attention (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Garder hors de portée des enfants. En cas de projection, ne pas inhaler les émanations. Assurer une bonne aération pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas verser dans les canalisations/cours d'eau ou sur la terre. Fiche de sécurité disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels. Nettoyage des outils immédiatement après emploi à l'eau savonneuse.
Elimination des déchets	Ne recycler que les emballages vides. Les restes de matériau liquides peuvent être éliminés comme déchets de peintures en phase aqueuse. Les restes de matériau secs peuvent être éliminés comme peintures durcies ou comme ordures ménagères.
Valeur limite UE de COV	Pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2007/2010). La teneur max. en COV de ce produit est de 50 g/l.
Code produit peintures et laques	M-LW01
Plus de détails	Voir fiche de sécurité. Pour l'application du produit, observer les indications fournies par Disbon en matière de protection des constructions.

Marquage CE

	
Disbon GmbH	
Roßdörfer Straße 50, D-64372 Ober-Ramstadt	
08¹⁾	
DIS-420-010265 EN 13813:2002	
Chape à résine synthétique/Revêtement à résine synthétique pour l'intérieur EN 13813:SR-B _{fl} s1-B1,5-AR1-IR4	
Comportement au feu	B _{fl} s1
Emission de substances corrosives	SR
Perméabilité à l'eau	NPD
Résistance à l'usure	< AR1
Résistance au déchirement	> B1,5
Résistance au chocs	> IR4

Assistance technique

EN 13813

La norme DIN EN 13813 « Mortiers de chape, masses de chape et chapes – Mortiers et masses de chape – Propriétés et exigences » fixe les exigences concernant les mortiers de chape utilisés sur les sols à l'intérieur.

Cette norme concerne également les revêtements et finitions à base de résine synthétique.

Les produits qui correspondent à l'une des normes décrites ci-dessus doivent posséder le marquage CE. Le marquage est présent sur le récipient ainsi que sur le livret correspondant pour le marquage CE.

En pratique, tous les supports existants et les traitements de peinture associés ne peuvent être repris dans ce document.

Si des supports ne figurant pas dans cette fiche technique doivent être traités, veuillez nous contacter ou contacter l'un de nos collaborateurs du service technique. Nous serons heureux de vous fournir des informations complémentaires.

Information technique - Edition: 07-2013

Nos fiches techniques sont établies selon les plus récents enseignements de la technique et notre expérience. Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée quant à la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre influence, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées.

A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est annulée d'office. Veuillez vous assurer de posséder la dernière mise à jour en vérifiant sur www.caparol.be.

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 01.06.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . **Identification de la substance ou de la préparation**
- . **Nom du produit** Disbon 404 Acryl-BodenSiegel und
CX Disbon 404 Acryl-BodenSiegel
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Couche protectrice de décoration
- . **Producteur/fournisseur :**
CAPAROL BELGIUM bvba
KOELTORENLAAN, 2
B. 3550 HEUSDEN-ZOLDER
Tel.: 0032-11-60 56 30 Fax: 0032-11-52 56 07
- . **Renseignements en cas d'urgence :**
0032-11-60 56 30 of 0049/(0)6154/71-202 (Allemagne)

2 Composition/informations sur les composants

- . **Caractérisation chimique**
- . **Description :**
Peinture dispersion en phase aqueuse à base de résine synthétique, charges minérales et eau.
- . **Composants contribuant aux dangers:**
CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol > 1 - 5%
EINECS: 203-961-6 Xi; R 36
- . **Indications complémentaires :** voir aussi paragraphe 8.

3 Identification des dangers

- . **Principaux dangers:** néant
- . **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

4 Premiers secours

- . **après contact avec la peau :**
Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant connu. Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.
- . **après contact avec les yeux :**
Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **après ingestion :**
En cas d'ingestion accidentielle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- . **Moyens d'extinction:**
Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudres, l'eau vaporisée
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Jet d'eau à grand débit.
- . **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Un incendie produira de la fumée. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- . **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 01.06.2006

Nom du produit *Disbon 404 Acryl-BodenSiegel und
CX Disbon 404 Acryl-BodenSiegel*

(suite de la page 1)

. Autres indications

Produit aqueux, liquide, non inflammable tant que la part d'eau est existante.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**. Les précautions individuelles:**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

. Mesures pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

. Méthodes de nettoyage/récupération :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

7 Manipulation et stockage**. Manipulation :**

Veiller à une bonne aération des locaux pendant et après l'application.

. Précautions à prendre pour la manipulation:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

. Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas combustible**. Stockage :****. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

. Indications concernant le stockage commun :

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

. Autres indications sur les conditions de stockage :

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle**. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :****112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (>1 - 5%)**VL Valeur momentanée: 100 mg/m³, 15 ppmValeur à long terme: 100 mg/m³, 15 ppm**. Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. Equipement de protection individuel :**. Protection respiratoire :**

Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante.

. Protection des mains : Crème de protection**. Protection des yeux :** Lunettes de protection.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 01.06.2006

Nom du produit **Disbon 404 Acryl-BodenSiegel und
CX Disbon 404 Acryl-BodenSiegel**

(suite de la page 2)

9 Propriétés physiques et chimiques. **Indications générales.**

Forme : liquide
Couleur : Divers, selon l'encre
Odeur : caractéristique

. **Modification d'état**

Point de fusion : non applicable
Point d'ébullition : 100°C

. **Point d'éclair :** non applicable

. **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

. **Densité à 20°C:** ca. 1,2 - 1,3 g/cm³

. **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau : entièrement miscible

. **pH à 20°C:** ca. 8 - 8,5

. **Viscosité :** liquide épais

10 Stabilité et réactivité. **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

. **Produits de décomposition dangereux :**

Exposées à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées.

11 Informations toxicologiques

Ce produit n'a pas été proprement testé mais classifié selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul selon décret sur produits dangereux). Les pigments utilisés sont sans plomb, cadmium ou chromate, de toute façon difficilement solubles et par conséquent significativement peu toxiques. Pas d'effet nuisible en cas d'utilisation adéquate.

12 Informations écologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13 Considérations relatives à l'élimination. **Produit :**

Ne pas mêler le produit liquide aux ordures ménagères. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

. **Recommandation :**

Séchés, les restes de matériaux peuvent être détruits comme déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères.

. **Catalogue européen des déchets**

08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique
08 01 11

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 01.06.2006

Nom du produit *Disbon 404 Acryl-BodenSiegel und
CX Disbon 404 Acryl-BodenSiegel*

(suite de la page 3)

Emballages non nettoyés :

Ne recycler que les emballages vides contenant des restes adhérents. Eliminer les restes non durcis comme le produit.

14 Informations relatives au transport

- . **Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- . **Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -
- . **Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**
- . **Classe IMDG/GGVSee:** -
- . **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- . **Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

- . **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- . **Phrases S :**
Conserver hors de la portée des enfants
En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
En cas d'application au pistolet, ne pas respirer les brouillards.
Assurer une bonne aération pendant et après l'application.
Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Laver les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon.
- . **Identification particulière de certaines préparations :**
Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
- . **Prescriptions nationales :**
Code-produit peintures et laques en allemagne: M-LW01
- . **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 : peu polluant/Allemagne (Classification propre)
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Règles de la fédération de travail - BGR 500 chapitre 2.29 Applications des revêtements de peinture (Allemagne)

16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autre usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

replaces la fiche de sécurité de: 21.03.2003

vérification en point: 1 und 15

Phrases R importantes:

36 Irritant pour les yeux.